

LA

GAZETTE

DE FOËCY

N°79 - DÉCEMBRE 2022

Sommaire

Édito p.2

La commune p.3

Vivre en communauté p.4

La vie à Foëcy p.5

Les enfants p.8

La culture p.9

La parole à ... p.10

Agenda 2023 p.12



L'année 2022 se termine sur des notes malheureusement peu réjouissantes, tant pour les ménages que les collectivités.

De fortes inflations dans le domaine énergétique, alimentaire..., déjà amorcées en 2022 et confirmées pour l'année 2023, vont venir impacter nos budgets de manière considérable (pour exemple, + 500 % d'augmentation sur la ligne électricité) et mettre ainsi en péril les investissements prévus.

Nous souhaitons cependant rester optimistes et faire perdurer la politique sociale menée jusqu'alors, notamment par le biais d'aides financières pour les classes de neige, les cadeaux et les chocolats pour le Noël des écoliers, le repas et le colis de nos Anciens,

l'aide alimentaire pour les plus démunis, l'aide aux réfugiés...

Pour finir sur une note plus festive, sur l'air de "encore une année de passée", sans avoir d'accountance particulière avec Patrick Sébastien, je vous présente tous mes vœux pour 2023.

« Encore une année de passée...

Je te souhaite une bonne année

Pour que tu aies tout bon l'année entière

Beaucoup d'amour et une santé de fer

Mes vœux de bonheur profonds et sincères

La réussite et la joie que tu espères »

*Laure Grenier Rignoux
Maire de Foëcy*

" MAIS OÙ VA

l'argent ? " : UNE ANNÉE 2023 SOUS VIGILANCE ACCRUE

Comment pourrait-il en être autrement avec une inflation sans précédent des prix dans différents secteurs (alimentation, énergie...), ainsi qu'une baisse des recettes fiscales puisque non indexées sur l'inflation ?

Pour notre commune, les conséquences de cette situation se font déjà ressentir :

- La libéralisation du secteur de l'énergie est la 1ère conséquence des prix exorbitants qui sont imposés aux consommateurs. Depuis 2019, la loi énergie climat a contraint les collectivités locales et acteurs publics à quitter les tarifs réglementés de vente de l'électricité (TRVE). Le but ? Faire disparaître progressivement les TRVE et laisser entièrement place au marché « libre » dans le secteur de l'énergie. Pour notre commune, qui n'a donc plus accès aux TRVE, les tarifs de l'électricité de 3 sites (restaurant scolaire, école maternelle, station de pompage) ont été révisés en octobre. Ils ont été augmentés de 500 % avec une application au 1er novembre. De fait, le coût de la facture d'électricité pour ces 3 sites pour les 2 derniers mois de l'année va être équivalent à ce que nous avons payé pour les 10 premiers mois de l'année ! Si cette révision avait eu lieu en août de cette année, c'est 1 000 % d'augmentation que la commune aurait subi.

Dans les mois à venir, c'est l'ensemble des contrats d'électricité des différents sites de la commune qui vont être révisés, avec les conséquences financières que cela va générer.

Il y a également une échéance qui reste impensée par le gouvernement. Le 30 juin 2023, les collectivités qui ont toujours des contrats de gaz aux tarifs réglementés (TRVG) devront y mettre un terme (c'est notre cas à Foëcy). Alors que nous souffrons déjà de la disparition de la TRVE, nous allons en plus devoir assumer l'extinction des TRVG.

- Au 30 septembre de cette année et en comparaison avec la même période l'année dernière, nous étions à + 10 000 € pour l'électricité (sans tenir compte de l'augmentation de 500 %) et à + 15 000 € pour l'alimentaire.

- Dans le cadre du projet de loi de finances, qui a été dernièrement promulguée à l'assemblée nationale via l'article 49.3, ce sont des nouvelles baisses de dotations pour les collectivités qui ont été actées par le gouvernement.

- Le gouvernement a décidé une augmentation du point d'indice des fonctionnaires territoriaux sans compensations financières pour les communes.

Ces choix politiques qui nous sont imposés, couplés avec toutes ces augmentations vont donc avoir des conséquences directes et très lourdes sur les finances de la commune. L'exercice budgétaire 2023 nécessitera une vigilance accrue qui se soldera, dans un premier temps, par une obligation de faire des économies pour dégager de la trésorerie.

La commune

TRAVAUX

La nouvelle station d'épuration va être opérationnelle après la mise en service par ENEDIS de l'alimentation électrique de 100 kva. Il reste l'aire de stockage des boues à réaliser, le nivellement des voies, l'enduit du bâtiment technique ainsi que la clôture et son portail.

L'ancienne installation devra être vidangée et nettoyée avant sa démolition.



VOIRIE *Rue Amédée Durand*

Réfection du bas de la rue Amédée Durand (financement conjoint communauté de communes 80 % et commune 20 %).



VIDÉO *protection*

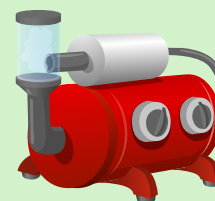
L'entreprise SRTC a débuté l'installation de la deuxième tranche de vidéo protection. Des caméras seront installées à la gare, au rond-point des écoles ainsi qu'au stade de la Buffière.

À noter que depuis l'installation de la première tranche (mairie, poste, centre de loisirs) les dégradations ont fortement chuté, ce qui est positif pour la commune et ses habitants.

CHAUFFAGE *mairie*

La chaudière tombée en panne à la fin de l'hiver dernier et irréparable à cause de sa vétusté, nous a contraint à installer une nouvelle chaudière plus économique.

L'année prochaine, nous envisageons le remplacement du système de chauffage et d'adduction eau chaude du restaurant scolaire.



BILLET D'HUMEUR : *songer à la douceur*

Dit comme ça, ça peut paraître naïf. Ou pire encore, inconcevable quand nos postes de télévision nous assènent de « hausse des prix », « pénuries », « guerre », « covid » et cerise sur le gâteau, Coupe du Monde au Qatar.

Là, face à notre écran, on a juste envie de tout éteindre, de s'affaler dans notre canapé et de crier « mais ça va s'arrêter quand ?! ». Difficile pour le moment de se projeter dans le pays des Bisounours. Que faire alors ? Pas grand-chose, si ce n'est se tourner vers la douceur, celle des choses simples, des petits riens qui peuvent nous apporter beaucoup en ces temps violents et anxiogènes. La douceur a un super pouvoir. Elle est chrysalide. Elle nous permet de revivre. De l'aigreur, elle nous fait passer à la légèreté.

Alors j'espère que cette douceur vous accompagnera pendant les fêtes, que le regard enchanté d'un enfant face à un sapin illuminé vous fera oublier l'espace d'un instant ce qui vous peine, qu'un simple chocolat vous fera vous sentir bien. Saisissons ces moments de douceurs parce que nous en avons grand besoin. Jean Cocteau disait : « On ferme les yeux des morts avec douceur, c'est aussi avec douceur qu'il faut ouvrir les yeux des vivants ». Que ce Noël 2022 emplisse vos cœurs de douceurs.



Vivre en communauté

RENCONTRES AVEC *vos élus*

La dernière réunion de quartier s'est tenue le 26 novembre dernier. Merci à tous pour vous être déplacés et avoir permis ces échanges constructifs. La sécurisation des entrées de ville ainsi que la vitesse excessive ont été les sujets le plus évoqué. Comme expliqué lors de ces rencontres, nous travaillons en lien avec le Centre de Gestion de la Route (CGR) sur cette problématique. Nous espérons la mise en place d'un aménagement provisoire sur une des 4 entrées de la ville courant 2023.

De nouvelles rencontres seront programmées dès le printemps 2023, dans d'autres quartiers.



En attendant ces futures rencontres, rendez-vous le vendredi 20 janvier 2023 à 19h à la salle des fêtes, pour les vœux de la municipalité.

DÉPÔTS *sauvages*

Sur le dernier trimestre de cette année, nous avons malheureusement été confrontés à une recrudescence des dépôts sauvages.

Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

Le fait de jeter un déchet dans un lieu où il ne devrait pas être est considéré comme un dépôt sauvage, et ce peu importe la nature ou le volume. Cet abandon de déchets sur un terrain non autorisé est un acte d'incivisme illégal qui dégrade le cadre de vie, provoque des nuisances olfactives et visuelles, pollue les sols, peut détériorer les habitats naturels et engendrer un risque sanitaire ainsi qu'un risque d'incendie. On pense souvent que les dépôts sauvages ne concernent que les lieux isolés comme les forêts, les bords d'un cours d'eau, ... Si ces lieux sont en effet la cible de ces incivilités, déposer des déchets sur un trottoir, en ville, est également un délit !

Des débris abandonnés ou des ordures déversées n'importe où sont passibles d'une contravention de 3ème classe (amende forfaitaire de 68 € ou 180 € en cas de retard).

Un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne une contravention de 5ème classe, soit jusqu'à 1 500 € d'amende. Enfin, une entreprise qui pratique le dépôt sauvage risque 75 000 € d'amende.

La mairie dépose systématiquement plainte auprès de la gendarmerie.

Si vous constatez un cas de dépôt sauvage près de votre lieu de résidence, vous pouvez contacter la mairie.

Sur le périmètre communautaire, 5 déchetteries sont disponibles. Les 2 plus proches étant celles de Vignoux sur Barangeon et du Vieux Domaine à Vierzon (10 min env) .

Plus d'informations sur les déchetteries du territoire :
www.cc-vierzon.fr/dechet/



SAPEUR-POMPIERS *de Foëcy*

Au cours de la cérémonie de la Sainte Barbe qui s'est déroulée le 3 décembre à la Salle des Fêtes, nous avons réaffirmé notre soutien au Corps des Sapeur-Pompiers de Foëcy.

Un grand merci à eux pour leur dévouement et leur engagement.



DISTRIBUTION DES *colis de Noël*

La distribution des colis de Noël à destination des personnes âgées a eu lieu le jeudi 22 décembre.

Une visite en EHPAD est prévue début janvier pour porter les colis aux résidents.



La vie à Foëcy

LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

Un petit Pas pour l'Homme, un grand Pas pour l'Environnement

Il est désormais possible de déposer vos bouchons en plastique, vos bouchons en liège, vos instruments d'écriture, vos brosses à dents et vos tubes de dentifrice à la mairie. Ces récoltes seront ensuite déposées à la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry, qui est à l'origine de cette démarche. Ces petits gestes de recyclage permettront aux associations citées ci-dessous de récolter de l'argent et contribuer au recyclage des déchets.

Question : Comment les associations peuvent-elles récolter de l'argent et ainsi contribuer au recyclage des déchets ?

Réponse : Des entreprises, en contre-partie d'une somme versée aux associations, vont récupérer les déchets que vous avez déposés et les transformeront en matière première.



 <p>Les bouchons plastiques</p> <p>Pour l'association « Les Bouchons d'Amour » En faveur des personnes handicapées (aide au financement de matériel adapté)</p>	 <p>Les bouchons en liège et matière synthétique</p> <p>Pour l'association « Les Bouchons de liège 36/18 » Au profit de la recherche médicale contre le cancer et les maladies orphelines</p>	 <p>Les instruments d'écriture</p>	 <p>Les brosses à dent et tubes de dentifrice</p> <p>Au profit de 3 associations Neurofibromatose Ici 2 Bouts et Ailleurs Tricoteuses du Cœur</p>
---	--	--	---

MARCHÉ ET nouveaux commerçants

Le vendredi matin, le marché s'est enrichi de nouveaux commerçants : Jérôme le boucher charcutier, Damien le poissonnier et Patrice le caviste.

Et toujours présents :

Laurent le primeur, Delphine pour les volailles et le foie gras, Serge le fromager et Evelyne pour l'habillement.

BUS INFOS service

À partir du 1er janvier 2023, le camping car de France Services sera désormais présent sur notre commune tous les jeudis de 9h00 à 11h30 devant le parc de la mairie.

Uniquement sur rendez-vous au : **France services**
Tél : 07 61 97 93 84

ATELIER mémoire



La commune de Foëcy, en partenariat avec l'association Brain Up, vous invite à participer au parcours "Gymnastique cérébrale : travailler sa mémoire tout en prenant plaisir" en 6 séances complémentaires prévues les mardis 7, 14, 21, 28 février, 7 et 14 mars 2023.

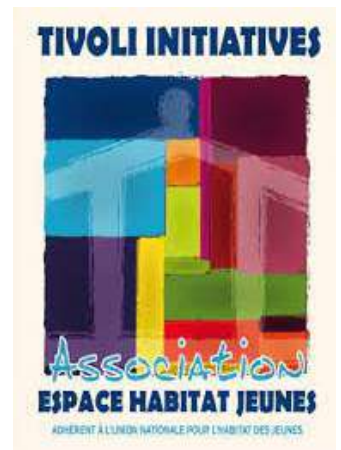
Ce parcours est gratuit et financé grâce au soutien de la Conférence des financeurs du Cher et de la Carsat Centre Val de Loire.

Inscrivez-vous vite auprès de la Mairie au 02 48 53 01 80 ou par mail à mairiefoecy@gmail.com en précisant vos nom et prénom ainsi que vos coordonnées.

Plus d'informations site internet de Foëcy : foecy.fr

PERMANENCE emploi

Mélissa BOUMENJEL, conseillère en insertion professionnelle à Tivoli Initiatives et référente de l'action Tremplin Pour l'Emploi, tiendra une permanence les premiers et troisièmes vendredis du mois de 9h00 à 12h00 à la mairie de Foëcy.



Uniquement sur rendez-vous.

Tél. : 06 07 21 81 50

Mail : melissa.boumenjel@tivoli-initiatives.fr



Inauguration de la journée d'automne en présence de Madame la Sous-Préfète.



Journée d'automne.



Journée d'automne, Thamara Boum Dihé

ANIMATIONS COMMUNALES

EN IMAGES

Qu'il a été bon de se retrouver le 17 septembre dernier, lors de la 30ème journée d'automne. Tout le monde a répondu présent : le soleil, les brocanteurs, les artisans, les vieilles voitures, les promeneurs....

Autre saison, autre manifestation, le marché de Noël a tenu toutes ses promesses : ambiance festive et gourmande, mille et une idées de cadeaux. Pour notre plus grand bonheur, même par ce froid glacial, le père Noël nous a rendu visite pendant le spectacle pyrotechnique.



Journée d'automne, 30 ans de l'APEPA



Marché de Noël



Marché de Noël



Journée d'automne



Marché de Noël



Marché de Noël

Repas des anciens, le 25 septembre.



Décorations réalisées par les enfants du centre de loisirs

REPAS DES ANCIENS

du dimanche 25 septembre

Après deux années sans pouvoir se tenir, le repas des anciens a eu lieu le dimanche 25 septembre dernier dans une ambiance conviviale et chaleureuse autour d'un menu de qualité.



Repas des anciens, le 25 septembre.



Repas des anciens, le 25 septembre.

COMMÉMORATIONS

et souvenirs

11 Novembre : commémoration de tous les morts pour la France

5 Décembre : journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



Commémoration du 5 décembre



Commémoration du 11 novembre



Commémoration du 11 novembre



Commémoration du 11 novembre

Les enfants

ACTIONS DU CME



Le 18 octobre dernier, s'est déroulée l'élection de quatre nouveaux membres du conseil municipal d'enfants pour les élèves en classe de CE2.

Mercredi 30 novembre, dans la salle des actes à la Mairie, Eva DELOINCE, Jayan GERCIN, Evan TAVARIN et Lina VACHER ont été reçus par Mme Le Maire et ses adjoints, pour être installés dans leurs nouvelles fonctions.



SEMAINE

du goût aux couleurs de l'automne

Mercredi 19 octobre, l'UNRPA, les élus du conseil municipal d'enfants et les enfants du centre de loisirs ont cuisiné ensemble un potage de potiron aux châtaignes grillées et un brownie chocolat noisettes. Notre cuisinier a finalisé le menu en préparant une potée de lentilles saucisses. Tout le monde, petits et grands se sont retrouvés au restaurant scolaire pour déguster leurs mets, dans la joie et la bonne humeur.



Restaurant

scolaire



Un nouveau grand four est arrivé dans la cuisine du restaurant scolaire. Il permet à Pascal et Julien de cuire en une seule fois l'ensemble des plats, permettant une amélioration du service.

BOITE AUX LETTRES

du Père Noël

La boîte aux lettres du Père Noël pour les enfants des écoles de Foëcy a été mise en place le 25 novembre à l'école maternelle. Merci à Caroline, Grégory et Jeanne Texier, nouveaux propriétaires des établissements LABARRE, pour la mise en place de ce projet qui s'est fait conjointement avec la municipalité.



DISTRIBUTION DES

cadeaux de Noël



Le 16 décembre a eu lieu la distribution des cadeaux et des friandises offerts par la municipalité pour les enfants des écoles de Foëcy en présence du Père Noël et de son lutin.

La culture

ATELIER HERBIER *et lecture*

Les ateliers hercier et lecture organisés par la Maison de la Culture de Bourges se sont déroulés à la bibliothèque le 22 septembre dernier dans une bonne ambiance. Ces activités ont été appréciées de tous.



EXPOSITION DE *bookfaces*

Les bibliothèques de Vignoux sur Barangeon et de Foëcy ont travaillé en partenariat pour proposer un atelier photographie animé par Caroline Lantres, photographe professionnelle installée à Foëcy, Studio N'œuf Mois. Cet atelier s'est déroulé le 5 octobre, il a été réalisé dans le cadre de la thématique « ouvrez l'œil » proposée par la Médiathèque Départementale du Cher. Il s'est déroulé dans la bonne humeur et a été suivi d'une exposition des clichés.



PEINTURES *abstraites*

L'exposition "L'âme aux mille couleurs" de Cindy DA COSTA était visible du 20 novembre au 23 décembre 2022 à la bibliothèque.

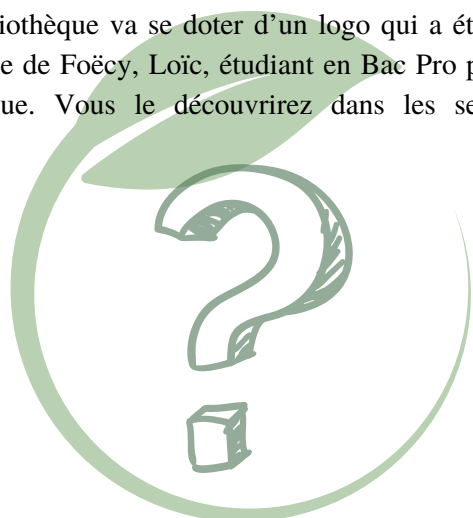
Ce n'est qu'en février 2022 que Cindy s'initie à la peinture acrylique en autodidacte.

Ses débuts sont prometteurs...
Une artiste à suivre !



UN NOUVEAU *logo*

La bibliothèque va se doter d'un logo qui a été créé par un jeune de Foëcy, Loïc, étudiant en Bac Pro production graphique. Vous le découvrirez dans les semaines à venir...



DATES À *retenir...*

Voici le calendrier prévisionnel des prochaines expositions à la bibliothèque :

- **Du 6 janvier au 4 février 2023**

Michel Roux, peintures – Françoise Loiseau, points comptés.

- **Du 3 mars au 2 avril 2023**

Alexis Guénault, art contemporain.

- **Du 24 avril au 29 mai 2023**

Plaisirs artistiques (Christelle Charpentier) peintures – Mes p'tits plaisirs à croquer (Nancy) bijoux.

- **Du 5 juin au 30 juin 2023**

Travaux artistiques des écoles maternelles et primaires de Foëcy.

La parole à ...

ASSOCIATION :

Rando Amitié Loisirs

Après une période COVID compliquée pour tous, notre club a pour objectif de se développer. Aujourd'hui, nous comptons 63 adhérents, dont de nombreux jeunes, un nombre qui ne cesse d'évoluer au fil des années.

Nous proposons plusieurs activités, telles que des randonnées pédestres (dans le département ainsi que les départements limitrophes), des sorties sur la journée, la soirée, mais également sur un week-end.

Pour l'année 2022-2023, nous proposons à nos adhérents une galette, une soirée au National Palace, un week-end dans le Cantal, une journée aux caves de Monmousseau et de Bourré. Nous souhaitons toujours proposer plus d'activités.

Parce que marcher est recommandé pour la santé et si vous souhaitez passer des moments conviviaux, n'hésitez pas à nous rejoindre !!!

Les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année. Pour tout renseignement complémentaire, contactez le 06 19 33 34 97 (HUBERT Éric). Prix de l'adhésion 10 euros.

Président : Éric HUBERT ; Vice-présidente : Fabienne FELIPE
Trésorière : Nita LAUDIER ; Trésorière adjointe : Corinne PANTOJA
Secrétaire : Cynthia BOUQUET ; Secrétaire adjoint : Sylvain PETIT



UN DÉJEUNER

dansant



Un déjeuner dansant était organisé le jeudi 24 novembre par l'UNRPA à la Salle des Fêtes de la commune. Les 114 convives présents ont passé un bon moment dans une excellente ambiance.

INTERVIEW ENTREPRISE :

l'Escale en Berry



Où passer un moment de détente à Foëcy ?

Au sein de la maison d'hôtes « L'Escale en Berry », rue de l'Église, où Noëlla Chopier et Bruno Laure vous accueillent dans une demeure du XIXème siècle récemment rénovée et à la décoration très soignée.

• **Quel a été votre parcours de vie jusqu'à l'ouverture de votre maison d'hôtes en juin 2020 ?**

Noëlla : J'ai travaillé pendant 30 ans dans un grand groupe de traitement des eaux. J'ai habité à Paris, à Rennes, à Nantes... Mon dernier poste se situait à Orléans.

Bruno : Je suis dans le Cher depuis 1998. J'étais sapeur-pompier professionnel à Bourges et je suis à la retraite depuis le 1er juillet 2022 ; j'aide à présent Noëlla à temps plein sur son activité de chambres d'hôtes.

La parole à ...

• Noëlla, pourquoi avoir ouvert une maison d'hôtes et en particulier à Foëcy ?

J'ai toujours eu, dans un coin de mon esprit, l'idée d'ouvrir une maison d'hôtes. Quand j'étais adolescente, mes parents tenaient une maison d'hôtes à Saint Malo et mon envie était de suivre cette voie-là dans la maison familiale, mais cela n'a pas été possible. Quand Bruno et moi nous sommes rencontrés il y a un peu moins de 10 ans, j'habitais alors à Orléans et Bruno à Bourges. Nous avons envie de vivre ensemble et quand je lui ai soumis l'idée d'ouvrir une maison d'hôtes, il a de suite été partant. Le plus compliqué a été de trouver la maison qui correspondait à tous nos critères : une partie « privé », une partie « hôtes », ainsi que du terrain ; on a eu la chance de trouver cette maison à Foëcy, au cœur du village. C'est ainsi que notre maison d'hôtes a ouvert ses portes le 5 juin 2020. Aujourd'hui, nous détenons des labels comme Gîtes de France (3 épis) et Accueil vélo (prestations à destination des cyclistes). Et nous allons bientôt contacter le Guide du Routard pour y être référencé.



• Pouvez-vous présenter votre maison d'hôtes ?



Nous avons 4 chambres, dont une familiale de 4 personnes, avec pour chacune une décoration personnalisée. Elles ont toutes leurs propres salles de bains et WC séparés. Une grande pièce de vie permet aux clients de prendre le petit déjeuner et le dîner. Le ménage est quotidien dans les chambres d'hôtes. Les repas sont préparés par Bruno (plat avec accompagnement, assortiment de fromages de chèvre de la région et dessert). Tout est « fait maison » avec des produits locaux, des produits bios au maximum. Nous privilégions le partenariat local, que ce soit pour le miel, les confitures, les légumes, la viande, le vin, la bière...

A l'extérieur, nous disposons d'une cour clôturée, à l'abri des regards, avec une terrasse pour boire un verre, manger une planche apéro, se restaurer... Nous proposons un service de location de vélos à nos clients : 2 vélos à assistance électrique avec une remorque pour enfant. Nous avons aussi une petite boutique de produits locaux pour les clients qui peuvent ainsi acheter ce qu'ils ont consommé chez nous. Un parking est à disposition des clients à l'extérieur.



• Quelles sont les valeurs qui caractérisent votre maison d'hôtes ?

Notre concept repose sur la nature, le bien-être, la tranquillité. Nous tenons aussi à être au plus près des acteurs locaux, pour les repas mais pas seulement. Nous sommes attachés à utiliser de la vaisselle ou de la décoration locale par exemple. L'idée est de faire découvrir à nos clients l'artisanat local de Foëcy, Mehun sur Yèvre, La Borne... Mon rêve serait d'avoir une galerie exposant des articles issus de l'artisanat local.

• Qui sont les clients qui s'arrêtent à L'Escale en Berry ?

Il y a principalement des gens de passage, à l'occasion de départs en vacances notamment. Nous sommes à un carrefour géographique qui permet des haltes. Des professionnels viennent aussi depuis quelques temps. Nous avons aussi des demandes de privatisation de la maison d'hôtes pour des cousinades ou bien pour des anniversaires par exemple. A présent, nous commençons à avoir une clientèle régulière.

• Avez-vous des projets en cours ou à venir ?

Nous ouvrons en cette fin d'année un gîte, du nom de « La Belle Échappée », pour 6 à 8 personnes avec : 3 chambres, 3 salles de bains, 3 WC, une grande salle commune avec cuisine et salle à manger, un salon avec un poêle, une grande télévision, une connexion internet. Les premiers clients du gîte arrivent pour Noël.

Dans ce même gîte nous avons gardé une salle de 40 m² vide pour organiser des séminaires, des stages pour des professionnels du yoga ou du bien-être. La capacité d'accueil y sera limitée à 15 personnes. On pourra louer le gîte avec la salle, ou la salle seule, mais uniquement quand nous aurons installé l'escalier extérieur pour y accéder.

Un SPA sera mis à disposition des clients au printemps 2023, ainsi qu'une borne électrique l'été prochain pour recharger les véhicules. Prochainement, nous allons proposer des cartes cadeaux valables 1 an.

• Comment réserver un séjour à l'Escale en Berry ?

Nous sommes référencés sur Booking, Airbnb, Hôtels.com ... Mais pour avoir les meilleurs tarifs, il est préférable de nous contacter directement, soit par téléphone au 07 86 47 99 14, soit par mail à l'adresse suivante : escalenberry@gmail.com. Nous avons aussi un site internet www.escalenberry.com sur lequel on peut remplir un formulaire de réservation.



Merci à Noëlla Chopier et à Bruno Laure de proposer à Foëcy cet havre de paix où l'authenticité et la douceur de vivre constituent les principales valeurs de ce cadre au charme bucolique.

*Laure GRENIER RIGNOUX,
Maire de Foëcy,
Les Adjoints au Maire
Les Conseillers Municipaux*

*vous présentent leurs meilleurs vœux de
bonheur, de santé et de réussite pour 2023*

Agenda 2023

(sous réserve de modifications)

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ : 20 JANVIER À 19H

10 KMS DE FOËCY : 5 FÉVRIER

MARCHÉ DE PÂQUES : 1ER AVRIL

JOURNÉE D'AUTOMNE : 17 SEPTEMBRE

REPAS DES ANCIENS : 24 SEPTEMBRE

MARCHÉ DE NOËL : 9 DÉCEMBRE

